

L'ESPRIT SPORTIF

C'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements ; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

C'est respecter l'officiel. Il mérite le respect de tous.

C'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

C'est reconnaître dignement la victoire de l'adversaire.

C'est vivre ses victoires avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

C'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

C'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

C'est garder sa dignité en toutes circonstances, c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi.

C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus

ETHIQUE SPORTIVE DU PRATIQUANT

Article 1 : Je respecte les règles du jeu

Article 2 : J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article 3 : Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec les coéquipiers et les entraîneurs.

Article 4 : Je soutiens les coéquipiers qui sont en difficulté.

Article 5 : J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.

Article 6 : Je refuse la tricherie pour gagner.

Article 7 : Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon seul niveau et mon habileté pour tenter d'obtenir la victoire.

Article 8 : Mon adversaire n'est pas mon ennemi.

Article 9 : J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.

Article 10 : J'emploie un langage correct

Article 11 : Je m'entraîne régulièrement et j'avertis mon entraîneur lors de mes absences. Je m'excuse lors de mes retards avant d'aller m'équiper.

Article 12 : Je respecte le port des couleurs du club lors des rencontres sportives.

Article 13 : Je fais preuve de politesse lors de mon arrivée à l'entraînement et salue toutes les personnes présentes sur le site. Je dis « au revoir ».

Article 14 : J'encourage mes coéquipiers et diffuse des valeurs positives pour le groupe auquel j'appartiens.

Article 15 : Je pratique avant tout pour m'amuser

Article 16 : J'encourage la victoire avec loyauté et bon esprit

Article 17 : J'encourage le dépassement personnel pour le bénéfice du groupe.

Article 18 : Je représente mon équipe, mon association.

Article 19 : Mon comportement général est le reflet des valeurs du sport que je pratique, du club et de ses partenaires.

L'ESPRIT SPORTIF

C'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements ; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

C'est respecter l'officiel. Il mérite le respect de tous.

C'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

C'est reconnaître dignement la victoire de l'adversaire.

C'est vivre ses victoires avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

C'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

C'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

C'est garder sa dignité en toutes circonstances, c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi.

C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus

ETHIQUE SPORTIVE DU PRATIQUANT

Article 1 : Je respecte les règles du jeu

Article 2 : J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article 3 : Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec les coéquipiers et les entraîneurs.

Article 4 : Je soutiens les coéquipiers qui sont en difficulté.

Article 5 : J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.

Article 6 : Je refuse la tricherie pour gagner.

Article 7 : Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon seul niveau et mon habileté pour tenter d'obtenir la victoire.

Article 8 : Mon adversaire n'est pas mon ennemi.

Article 9 : J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.

Article 10 : J'emploie un langage correct

Article 11 : Je m'entraîne régulièrement et j'avertis mon entraîneur lors de mes absences. Je m'excuse lors de mes retards avant d'aller m'équiper.

Article 12 : Je respecte le port des couleurs du club lors des rencontres sportives.

Article 13 : Je fais preuve de politesse lors de mon arrivée à l'entraînement et salue toutes les personnes présentes sur le site. Je dis « au revoir ».

Article 14 : J'encourage mes coéquipiers et diffuse des valeurs positives pour le groupe auquel j'appartiens.

Article 15 : Je pratique avant tout pour m'amuser

Article 16 : J'encourage la victoire avec loyauté et bon esprit

Article 17 : J'encourage le dépassement personnel pour le bénéfice du groupe.

Article 18 : Je représente mon équipe, mon association.

Article 19 : Mon comportement général est le reflet des valeurs du sport que je pratique, du club et de ses partenaires.